

# Le monopole de la Sécu, c'est fini!

Une réforme de la Sécurité sociale est annoncée pour l'été prochain, au terme d'une « vaste consultation » actuellement en cours. Or il se trouve que cette réforme est déjà faite! Les textes sont votés: ils figurent dans le Code de la Sécurité Sociale, dans le Code de la mutualité et dans le Code des assurances. N'importe qui peut y constater que les dispositions de ces lois, qui transposent les directives européennes 92/49/CEE et 92/96/CEE, abrogent le monopole de la Sécurité Sociale et permettent à tout Français de s'assurer librement pour la maladie, la vieillesse, les accidents du travail et le chômage auprès d'une société d'assurance, une mutuelle ou une institution de prévoyance.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas le courage de dire la vérité aux Français? D'autant qu'il y a bien peu de lois qui aient été adoptées de façon aussi œcuménique. C'est le gouvernement socialiste de M. Bérégovoy, M. Mitterrand étant président de la République, qui a voté ces directives à Bruxelles. C'est le gouvernement de cohabitation de M. Balladur qui a transposé dans le droit national les dispositions des directives relatives aux sociétés d'assurance et aux institutions de prévoyance. C'est le gouvernement de

M. Jospin, M. Chirac étant président de la République, qui a transposé les textes relatifs aux mutuelles. Et c'est le gouvernement de M. Raffarin qui a délivré aux mutuelles, par décisions parues au Journal Officiel, les agréments nécessaires pour leur permettre de pratiquer l'assurance de tous les risques sociaux en concurrence avec les assureurs et les institutions de prévoyance. La Sécurité Sociale serait-elle un tabou que les politiques et la presse gardent un silence opaque sur cette formidable réforme?

“ L'abrogation du monopole de la Sécu va ramener la prospérité dans les foyers! ”

Tandis que la France espère la reprise, que le chômage ne recule pas et que la désespérance gagne la population et notamment les plus modestes, M. Raffarin n'utilise pas la baguette magique qu'il tient et qui peut transformer le plomb en or. Car l'abrogation du monopole de la Sécurité Sociale, loin d'être punitive, va

ramener la prospérité dans les foyers. En effet l'introduction de la concurrence va faire baisser pour tout le monde le prix de la protection sociale: déjà, des assurances privées offrent pour beaucoup moins cher des garanties au moins égales et le plus souvent très supérieures à celles que donne la Sécurité Sociale. Pour un couple dont la rémunération est proche du salaire moyen, l'économisé sur l'assurance maladie sera de l'ordre de 5.000 euros par an (32.800 vieux francs). N'évoquons pas ce que sera l'économie pour des salariés gagnant 4.000 ou 5.000 euros par mois: les montants donnent le vertige... de bonheur!

Cette réforme va être une chance. L'argent économisé grâce à l'introduction de la concurrence relancera la consommation et l'investissement. Un climat de confiance se rétablira qui redonnera aux couples l'envie d'avoir des enfants. Disposant de plus de moyens, nos compatriotes retrouveront le goût de la citoyenneté. Ils se comporteront de façon responsable et non plus comme des assistés réclamant leur bouillie. Privés de leur chasse gardée que constituent les caisses de Sécurité Sociale, les syndicats devront tenter de vivre avec l'argent de leurs seuls cotisants. Cela ôtera leur incroyable ca-



Photo M. Daniiau/AFP

Des assurances privées offrent pour moins cher des garanties au moins égales et le plus souvent très supérieures à celles de la Sécu.

pacité de nuisance sur l'économie qu'ils tiennent en otage depuis des décennies sans qu'aucun gouvernement n'ait jamais tenté de leur faire lâcher prise. Qu'attend donc M. Raffarin pour annoncer la bonne nouvelle? On me dit qu'il craindrait des manifestations. De qui? De gens à qui on va rendre de l'argent et qui en seront aussitôt plus riches? Allons donc! M. Raffarin, dans cette affaire, a peur de son ombre. Il a tort car la réforme entre en application et les tribunaux condamnent les caisses de Sécurité Sociale qui ten-

tent de contraindre à cotiser leurs anciens assujettis qui ont pris leur liberté et s'assurent librement.

Si M. Raffarin est trop timide, M. de Villepin annoncera volontiers la nouvelle: il y a déjà plus d'un an que la mutuelle du ministère de l'Intérieur a informé ses adhérents en ces termes: « Le monopole de la Sécurité Sociale, c'est terminé! »

\* Président de Droite de France.

Dernier ouvrage paru:

*Le Secret de la droite*

Editions François-Xavier de Guibert

